



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 70241

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le décret relatif au fonds de compensation pour les départements prévu pour la mise en oeuvre de l'allocation personnalisée à l'autonomie. En effet, un retard dans la publication dudit décret d'application de la loi n° 2000-647 du 20 juillet 2001 relative à l'APA aurait des conséquences désastreuses sur les finances des départements. C'est pourquoi il lui demande si elle entend bien faire publier, dans les plus brefs délais, ce décret d'application relatif au fonds de compensation pour les départements.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70241

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7012